

Doar Ivri

REVUE DU CFPI

CERCLE FRANÇAIS PHILATÉLIQUE D'ISRAËL



Usages postaux de la 3^e série de timbres-taxe

Ce document est une lettre de Johannesburg en Afrique du Sud datée du 7 mars 1953 et adressée à Jérusalem. Insuffisamment affranchi, la taxe est calculée à 42 centimes-or écrit à la main dans le cachet octogonal T ____ centimes. Ce montant théorique est alors converti à l'arrivée à seulement 60 prutot, soit un taux de conversion de 1,42 pour 1. Celui-ci est inhabituellement très inférieur au taux qui aurait dû être normalement appliquée à l'époque de 600 : 1 comme d'autres exemples le montreront d'autres courriers illustrant l'article d'Howard Rotterdam.

La taxe aurait sans doute dû être de 250 prutot.